ART. 33 N° II-2456

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º II-2456

présenté par M. Chenu, M. Bilde, Mme Le Pen, Mme Pujol et M. Pajot

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Travail et emploi »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.